

Le port Charles-Ornano confiné et modernisé

Les agents de la capitainerie préparent le retour des plaisanciers dans l'incertitude liée à l'autorisation de navigation. En attendant, le port de l'Amirauté connaît un timide regain d'activité avec la reprise des travaux de modernisation de ses infrastructures à flot

D'ordinaire, à cette époque des premiers beaux jours, l'affluence croissante rétrécit les quais du port Charles-Ornano. Certes, la zone commerciale vit toute l'année, les clients peuplent les restaurants même en hiver. Mais quand survient le printemps, l'activité des premiers plaisanciers gonfle le plan d'eau. En raison du confinement, l'avant-saison a baissé pavillon et cette ambiance inédite de désolation est accentuée par l'absence de panaches, à l'extrémité nord du port. Pour répondre à l'ambitieux projet de modernisation du port (lire ci-dessous), elles vont être remplacées mais le chantier a pris du retard et les pontons seront installés progressivement d'ici la fin du mois de juin.

« Nous allons subir un décalage d'un ou deux mois. Après une trêve estivale pour favoriser l'activité économique déjà bien impactée, les travaux reprendront en octobre », prévient Paul Corticchiato, le directeur du port Charles-Ornano. Depuis le début du confinement, il se rend quotidiennement dans son bureau vitré, au premier étage de la capitainerie. Les locaux sont désertés mais les services sont assurés. L'accueil téléphonique et la gestion administrative des réservations se font sur site, en effectif réduit, le personnel de la comptabilité gère les finances et le travail, le service environnement entretient les quais, désinfecte les locaux, par équipes de deux,

et l'astreinte téléphonique est disponible 24 heures/24 heures. Les quatorze agents de la régie du port Charles-Ornano retrouvent, dès le 11 mai, des conditions de travail classiques, ou presque. « Nous allons installer des plexiglas à l'accueil, fournir du gel, des gants et des masques à nos personnels. Il faut assurer la sécurité des gens et des usagers tout en maintenant le service », explique le directeur.

Une perte de recettes estimée à 700 000 euros pour 2020

Pour préparer la saison, plusieurs consultations s'organisent, avec les autres ports de plaisance de l'île. « L'idée, c'est de créer

A la levée de l'interdiction de naviguer, il faudra gérer l'impatience des plaisanciers

un document unique qui donne la marche à suivre, les gestes à adapter, pour qu'enfin Ajaccio et les autres ports de Corse, les consignes soient les mêmes. Nous organisons une visioconférence tous les vendredis pour le constituer », détaille Paul Corticchiato. Ce plan d'action va être transmis à Serge Palazzi, président de la fédération française des ports de plaisance, qui communiquera ces propositions à Denis Robin, secrétaire général de la mer. Les professionnels insulaires préconisent notamment une réouverture progressive des activités portuaires, la mise en place de mesures organisationnelles dans les ports, une évaluation de l'impact écono-



Jean-Michel Recco, maître de port, assure le suivi du chantier de modernisation des infrastructures à flot.

mique de la crise et l'attribution d'aides d'État.

« Pour le seul port Charles-Ornano, nous avons établi un prévisionnel de l'année 2020 qui laisse craindre une perte de chiffre d'affaires de 700 000 euros par rapport à 2019, confie le directeur Paul Corticchiato. En raison de la crise sanitaire et du retard pris par les travaux, nous devons recenser temporairement à plusieurs sources de recettes : les multies de passage, les taxes annuelles d'amarrage ainsi que les AOT du domaine public que nous avons suspendues pour les commerçants du port. »

« Je reçois des appels tous les jours »

Si les contrats annuels de concession d'anneaux ont été honorés et ne font pas l'objet d'un

rabotage, les travaux de modernisation ont tout de même impacté cette ligne budgétaire. « Nous avons déplacé 400 bateaux pour remplacer cinq panaches avant la saison. Il a fallu les reloger dans les autres ports de l'île ou chez des concessionnaires », justifie Jean-Michel Recco, capitaine du port Charles-Ornano. « Sur les 850 places que compte le port, la suspension de ces amarrements représente un manque à gagner d'environ 50 %. Et les deux mois de retard aggravent encore la situation. Les bateaux devaient regagner leur emplacement début mai, ils ne pourront retrouver leur place que début juillet », ajoute Paul Corticchiato.

Côté commerçants, ils sont une trentaine à espérer une reprise rapide de l'activité. Les restaurateurs ne seront fiers qu'à la fin du mois mais certains ont déjà débuté le grand nettoyage en vue d'une



Paul Corticchiato, directeur du port de plaisance, assure une présence quasi quotidienne sur les quais de l'Amirauté.

PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNEL

réouverture. Et les professionnels du nautisme attendent que les incertitudes soient levées, notamment celle qui concerne l'autorisation des déplacements de plus de cent kilomètres. Cette mesure actuellement en vigueur isole la Corse des côtes continentales et coupe automatiquement les liaisons maritimes de plaisance. « Je reçois des appels tous les jours, raconte Jean-Michel Recco. Les plaisanciers veulent savoir quand ils pourront retourner à la pêche, les loueurs souhaitent remettre leurs bateaux à l'eau. Mais à ce jour, nous n'avons pas les réponses

à leurs interrogations. »

Ce qu'il redoute, c'est l'effervescence qui pourrait provoquer un embouteillage flottant à la levée du confinement.

« Il va falloir gérer l'impatience, jouer un peu à la police, vérifier que les gens ne s'entassent pas sur un bateau pour prendre la mer, respectent la distanciation, même en navigation. Si un collier est dimensionné pour accueillir dix personnes, il ne faudra pas monter dessus à plus de trois ou quatre. Mais nous miserons sur le civisme des gens. »

JEAN-PHILIPPE SCAPULA